



PREFECTURE DE LA REGION MIDI-PYRENEES
PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

Cabinet

Service Communication

Fax : 05-34-45-38-21

Mel : danielle.pujazon@haute-garonne.pref.gouv.fr

virginie.avizou@haute-garonne.pref.gouv.fr

Le 28 avril 2009

Communiqué à la Presse

6^{ème} Commission de Suivi du Financement de l'Economie
Le 28 avril 2009
à la Préfecture de la Haute-Garonne

Comme tous les mois depuis novembre 2008, Dominique BUR, Préfet de la région Midi-Pyrénées, a réuni le comité de suivi du financement de l'économie le mardi 28 avril 2009 à la Préfecture. Les représentants des services de l'Etat, du secteur bancaire, des assureurs crédit et des entreprises ainsi rassemblés sont chargés de suivre la mise en œuvre au plan territorial des engagements pris par la banque en matière de crédit aux entreprises dans le cadre du plan de sauvetage du système financier.

Les acteurs économiques ont fait part de leurs inquiétudes liées à l'augmentation des chiffres du chômage (+2,2% en un mois), des défaillances d'entreprises ainsi que la croissance du surendettement des ménages. Les acteurs se sont accordés sur l'intérêt des mesures mises en place par l'Etat.

Le mois de mars, comme le mois de février, a été marqué par une forte augmentation du recours aux mesures fiscales du plan de relance¹ par les entreprises régionales.

Entre début janvier et fin mars, l'Etat a versé 159,1 millions d'euros à 5 441 entreprises de la région Midi-Pyrénées, permettant ainsi un renforcement de leur trésorerie.

En un mois, le nombre d'entreprises (2 533 à fin février) et les montants versés (73,8 M€ à fin février) ont plus que doublés. La tendance est identique pour le département de la Haute-Garonne, pour lequel, fin mars, 2 215 entreprises (1 118 en février) ont bénéficié de cette mesure qui représente un coût total de 87,4 millions d'euros (35,3 M€ en février).

La médiation de crédit fonctionne toujours de manière satisfaisante : sur 301 dossiers régionaux soldés au 12 avril 2009, 217 ont abouti avec succès.

Le médiateur du crédit reste très sollicité. Au 12 avril 2009, la Banque de France a été saisie de 500 demandes de médiation du crédit pour la région Midi-Pyrénées et de 172 pour la Haute-Garonne. Les TPE restent les premières concernées. 76% des dossiers de médiation sont déposés par des entreprises ayant un chiffre d'affaire inférieur à 750 000 €.

¹ Remboursement anticipé du crédit impôt recherche et des reports en arrière de déficit d'impôt sur les sociétés, remboursement accéléré des excédents d'acomptes d'impôt sur les sociétés, ainsi que la mensualisation du paiement des crédits de TVA.

Contacts Presse : Danielle PUJAZON ☎ 06.83.06.87.48/05.34.45.38.31

Virginie AVIZOU ☎ 06.85.80.22.14/05.34.45.36.17

1, place Saint-Etienne -31038 TOULOUSE CEDEX 9- ☎ 05-34-45-34-45